

RCS : CAHORS
Code greffe : 4601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CAHORS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00187

Numéro SIREN : 513 774 380

Nom ou dénomination : 1-2-3 SOLEIL

Ce dépôt a été enregistré le 16/03/2021 sous le numéro de dépôt 573

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/20	Valeurs nettes au 31/12/19	Valeurs nettes au 31/12/18	Variation N / N-1	
				en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
20110000 FRAIS CONSTITUT	3 546.12	3 546.12	3 546.12		
28010000 AMT FRAIS ETABL	-3 546.12		-3 546.12		
Immobilisations corporelles					
Constructions	3 047.27	3 365.15	3 683.03	-317.88	-9.45
21450000 AMGT BAT/AUTRUI	6 357.58	6 357.58	6 357.58		
28145000 AMT AMGT BAT/AUT	-3 310.31	-2 992.43	-2 674.55	-317.88	-10.62
Autres immobilisations corporelles	309 947.95	342 280.33	374 612.71	-32 332.38	-9.45
21810000 INSTALL GÉNÉRAL	646 647.62	646 647.62	646 647.62		
21830000 MATER BUREAU INF	504.17	504.17	504.17		
28181000 AMT INSTALL GENÉ	-336 699.67	-304 367.29	-272 034.91	-32 332.38	-10.62
28183000 AMT MAT BUR INF	-504.17	-504.17	-504.17		
Immobilisations financières (2)					
TOTAL I	312 995.22	345 645.48	378 295.74	-32 650.26	-9.45
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Créances					
Créances Clients et comptes rattachés (3)	34 548.99	34 554.40	38 265.62	-5.41	-0.02
41800000 CLIENTS FACTURES A ETABLIR	34 548.99	34 554.40	38 265.62	-5.41	-0.02
Autres créances (3)	1 720.18	1 706.87	1 661.66	13.31	0.78
44583000 TVA REMB DEMANDE	1 428.00	1 415.00	1 376.00	13.00	0.92
44586000 TVA/A N PARVEN	292.18	291.87	285.66	0.31	0.11
Disponibilités	7 293.66	21 940.16	4 313.52	-14 646.50	-66.76
51200000 BANQUE CA-NMP	6 896.57		4 288.21	6 896.57	
51210000 CANMP EXCEDENT PRO		21 940.16	25.31	-21 940.16	-100.00
51220000 CANMP EXCEDENT PRO	397.09			397.09	
TOTAL II	43 562.83	58 201.43	44 240.80	-14 638.60	-25.15
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	356 558.05	403 846.91	422 536.54	-47 288.86	-11.71

Conforme
Cadifis

X



BILAN - PASSIF / DÉTAILLE

7516
SARL 1-2-3 SOLEIL

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

PASSIF	Valeurs au 31/12/20	Valeurs au 31/12/19	Valeurs au 31/12/18	Variation N / N-1	
				en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES					
Capital (dont versé : 50 000.00)	50 000.00	50 000.00	50 000.00		
10130100 CS MARIE-HELENE MALAURIE	4 900.00	4 900.00	4 900.00		
10130200 CS CHRISTIAN MALAURIE	5 100.00	5 100.00	5 100.00		
10130300 CS XAVIER MALAURIE			20 000.00		
10130400 CS RICHARD MALAURIE	20 000.00	20 000.00	20 000.00		
10130500 SAS XM PARTICIPATIONS	20 000.00	20 000.00			
Réserves					
Réserve légale	5 000.00	5 000.00	5 000.00		
10610000 RESERVES LEGALES	5 000.00	5 000.00	5 000.00		
Autres réserves	7 675.77	7 675.77	7 675.77		
10680000 AUTRES RESERVES	7 675.77	7 675.77	7 675.77		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	46 468.16	47 177.82	46 779.30	-709.66	-1.50
SITUATION NETTE	109 143.93	109 853.59	109 455.07	-709.66	-0.65
TOTAL (I)	109 143.93	109 853.59	109 455.07	-709.66	-0.65
AUTRES FONDS PROPRES					
TOTAL (I) BS					
PROVISIONS					
TOTAL (II)					
DETTES (1)					
Emprunts et dettes aup. des établiss. de crédit (2)	209 001.75	264 381.62	295 833.81	-55 379.87	-20.95
16401000 PRET 5014	208 979.64	263 743.55	295 833.81	-54 763.91	-20.76
16880000 INTERETS COURUS	22.11	638.07		-615.96	-96.53
Emprunts et dettes financières diverses (3)	31 731.81	20 975.83	10 372.16	10 755.98	51.28
45510100 C/C M-H MALAURIE	2 929.74	1 936.66	1 105.58	993.08	51.28
45510200 C/C CH MALAURIE	2 929.75	1 936.66	1 105.58	993.09	51.28
45510300 C/C XAVIER MALAURIE			3 738.68		
45510400 C/C R MALAURIE	11 718.97	7 746.65	4 422.32	3 972.32	51.28
45510500 XMPARTICIPATIONS	14 153.35	9 355.86		4 797.49	51.28
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	3 287.14	3 233.10	1 807.10	54.04	1.67
401AGC AGC DULOT	1 407.60	1 387.20		20.40	1.47
401ERDF ER.D.F.	64.08	63.52	61.96	0.56	0.88
401ORAN ORANGE	62.40	31.20	31.20	31.20	100.00
40800000 FOURNISSEUR FNP	1 753.06	1 751.18	1 713.94	1.88	0.11
Dettes fiscales et sociales	1 939.00	4 048.00	4 010.00	-2 109.00	-52.10
44400000 ETAT IMP BENEFIC	892.00			892.00	
44860000 ETAT A PAYER	1 047.00	4 048.00	4 010.00	-3 001.00	-74.14
Autres dettes	1 454.42	1 354.77	1 058.40	99.65	7.36
46700000 AUT.DBT& CRD DIV	1 454.42	1 354.77	1 058.40	99.65	7.36
TOTAL (III)	247 414.32	293 993.32	313 081.47	-46 579.20	-15.84
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	356 558.05	403 846.91	422 536.54	-47 288.86	-11.71
(I) Dont à plus d'un an	164 071.03	209 002.84			
(I) Dont à moins d'un an	83 343.09	84 990.48	313 081.47		



SARL au capital de 50 000 €

Siège social : Lamaresque, 46500 PADIRAC

R.C.S Cahors 513 774 380

Assemblée Générale Ordinaire du 06 Mars 2021

L'an deux mille vingt et un, le six Mars à quatorze heures, les associés de la SARL 1-2-3 SOLEIL, se sont réunis sur convocation de la gérance et ont délibéré au siège social, à Padirac.

Sont présents :

Madame Charlotte VANDOMME, gérante

Monsieur Christian MALAURIE, associé, propriétaire de 51 parts numérotées de 1 à 51

Madame Marie-Hélène MALAURIE, associée, propriétaire de 49 parts numérotées de 52 à 100

XM PARTICIPATIONS SAS, représentée par Xavier MALAURIE, Président, associée, propriétaire de 200 parts numérotées de 101 à 300

Monsieur Richard MALAURIE, associé, propriétaire de 200 parts numérotées de 301 à 500

Madame Charlotte VANDOMME a été désignée, par la collectivité des associés, Présidente de la présente séance et constate que la totalité des droits de vote sont réunis et, qu'en conséquence, l'Assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions en toute régularité.

La Présidente dépose sur le bureau l'ensemble des documents qui ont été adressés aux associés ou qui ont été tenus à sa disposition pendant la durée légale précédant l'Assemblée :

- Rapport de la gérance
- Texte des résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée
- Bilan, compte de résultat
- Annexes comptables
- Rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 Juillet 1966

L'ensemble des associés lui donne acte de ces déclarations.

La Présidente commente les comptes et donne lecture du rapport de gestion.

Cette lecture terminée et personne ne demandant plus la parole, la Présidente met successivement au vote les résolutions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2020
- Affectation du résultat
- Approbation des conventions réglementées visées à l'article L 223-19 du code de commerce
- Situation des comptes associés
- Quitus à la gérance et renouvellement du mandat
- Quitus à l'expert comptable pour la tenue des comptes de l'exercice écoulé
- Pouvoirs et formalités

1
C7 Hc / Pn





Première résolution : approbation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2020

Après avoir entendu la lecture de la totalité du rapport de gestion sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels de l'exercice écoulé, l'Assemblée approuve les comptes tels qu'ils ont été présentés et qui se traduisent par un résultat de 50 372.16 € avant impôts et 46 468.16 € après impôts.

Cette résolution est mise au vote et adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution : affectation du résultat

Conformément à la proposition de la gérance, l'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de la manière suivante :

- Réserve légale : 0 €
- Autres réserves : 0 €
- Distribution de dividendes : 46 468.16 €

Chaque associé recevra un dividende brut de 92.94 € par part sociale.

Après retenue par la société des contributions sociales, le dividende net est de 76.951 €

Les associés peuvent fournir une dispense pour le prélèvement forfaitaire fiscal si leur revenu fiscal de référence du foyer de l'associé est inférieur à 50 000 € (célibataire, divorcé ou veuf) ou 75 000 € (couple soumis à l'imposition commune).

La date de mise en paiement est fixée au **15 Septembre 2021**.

Cette résolution est mise au vote et adoptée à l'unanimité

Troisième résolution : Situation des comptes associés avant affectation du résultat 2019

Madame Marie-Hélène MALAURIE	= 2929.745€
Monsieur Christian MALAURIE	= 2929.745€
Monsieur Richard MALAURIE	= 11 718.97€
XM PARTICIPATIONS	= 14 153.35€

Cette résolution est mise au vote et adoptée à l'unanimité

Quatrième résolution : quitus à la gérance pour sa gestion

L'Assemblée prend acte des efforts déployés par la gérante et lui donne quitus entier et sans réserve de sa gérance.

Le mandant de gérance donné à Mme Charlotte VANDOMME est reconduit pour l'année 2021. Il est précisé que ce mandat ne donne pas lieu à rémunération.

Cette résolution est mise au vote et adoptée à l'unanimité

CHL CRN
JHR

2



Cinquième résolution : approbation des conventions réglementées visées à l'article L 223-19 du code de commerce.

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial sur les conventions relevant de l'article L 223-19 du code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est mise au vote et adoptée à l'unanimité

Sixième résolution : quitus à l'expert comptable pour la tenue des comptes de l'exercice écoulé.

Quitus est donné à l'expert comptable pour la tenue des comptes de l'exercice écoulé.

Cette résolution est mise au vote et adoptée à l'unanimité

Septième résolution : pouvoirs et formalités

La gérance donne tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités de publicité, de dépôt et autres.

Cette résolution est mise au vote et adoptée à l'unanimité

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'ensemble des associés.

DONT ACTE SUR TROIS PAGES

Fait en lieu et date indiqués en première page

En CINQ exemplaires

1 pour chaque associé

1 pour la société

La gérante,

Certifie conforme,

S'en suivent les signatures de chaque associé

Pour copie certifiée conforme délivrée le 22/05/2024